

Date de transmission de l'acte: 19/06/2026

Date de réception de l'AR: 19/06/2026

065-216500025-DE_034_2026-DE

A G E D I

République française
HAUTES-PYRENEES

ADÉ

Séance du 15 juin 2026

Membres en exercice :

15

Date de la convocation : 11/06/2026

Le quinze juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents : 11

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Xavier DUPUIS, Davy GOURAUD, Patrick LAYERLE, Elodie TOURREILLE, Céline BRUNET, Marco ORLANDO, Sandra LALANNE, Sylvie LAURON.

Représentés : Maryline CARASSUS représentée par Xavier DUPUIS, Emilie DA SILVA représentée par Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO.

Excusés : Manuel DUARTE, Marc JEANSON.

Absents : .

Secrétaire de séance : Sandra LALANNE.

Objet : Adhésion à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport - DE_034_2026

Monsieur le maire présente au conseil municipal la plaquette de l'Association Nationale des Élus en charge du Sport.

En adhérant à l'ANDES, nous pouvons bénéficier :

- D'un accompagnement dans la définition et la mise en œuvre de nos projets sportifs locaux ;
- D'un accès à des ressources, études et expertises dédiées via un centre de ressources ;
- De formations adaptées aux enjeux des politiques sportives territoriales ;
- D'un réseau national d'échanges entre élus confrontés aux mêmes problématiques ;
- Ainsi que de temps forts (*rencontres, colloques, congrès*) favorisant le partage d'expériences et la montée en compétence.

Le coût de l'adhésion à cette association est de 61€ pour les communes de moins de 1 000 habitants.

L'exposé de monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à l'ANDES à compter de 2026 et autorise monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance,
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,
Sandra LALANNE

